

Samedi 28 septembre

Je tiens tout d'abord à saluer les personnalités qui nous font l'honneur d'intervenir :

- M. le Sénateur Marc Laménie
- Ensuite 4 grands partenaires associatifs du Souvenir Français : Pierre-François Veil, Mohand Hamoumou, et le Général Laure
- Enfin, 3 représentants du Ministère des Armées (et/ou du monde de la Mémoire de l'État) : le Préfet Fabien Sudry, directeur général délégué de la mission du 80^{ème} anniversaire de la Libération, le Général de corps d'armée Pierre-Joseph Givre, directeur de la DSNJ, le Préfet Evence Richard, directeur de la DMCA.

Cette matinée sera donc consacrée à 7 interventions, et sera suivie d'une cérémonie mémorielle : une prise d'arme organisée par l'Armée de l'Air pour la remise de la croix de guerre à Antoine de Saint-Exupéry.

Quelques mots sur notre Assemblée Générale

Comme tous les 3 ans, cette assemblée est électorale. Trente membres ont été élus pour le Conseil d'administration, répartis au sein de trois collèges.

Le premier collège est composé de 10 membres : 4 représentants des cultes, 4 représentants de l'armée, et 2 représentants de l'Éducation Nationale.

Le deuxième collège est celui des personnalités.

Le troisième collège enfin, est composé des responsables de terrain, soit 10 Délégués Généraux.

Un nouveau Bureau a été élu.

Nous saluons l'arrivée de la générale Vitte en qualité de Trésorière générale du Souvenir Français.

Quelques mots sur notre programme de 2025

A – Concernant la sauvegarde du patrimoine

- La poursuite de la veille mémorielle (500 cimetières militaires, 24 000 tombes)
- L'accélération de la géolocalisation (15 cimetières en 2025)
- Le développement de la veille patrimoniale (10 restitutions en 2025)
- La sauvegarde des tombes des Justes (10 sauvegardes en 2025)
- La sauvegarde des tombes des Harkis (5 sauvegardes en 2025)
- La poursuite de l'action des comités dans la restauration et le fleurissement des tombes (plusieurs centaines par an)

B – Concernant la mobilisation commémorative

- La mobilisation pour le 80^{ème} anniversaire de la Victoire, les 100 de 1944 et les gestes mémoriels
- La participation aux cérémonies de la mémoire locale (plusieurs milliers)
- La participation aux Journées Nationales

C – Concernant la transmission de l'histoire culturelle

- L'accélération de l'opération de la Seconde vie des drapeaux (50 en 2025)
- La mise en œuvre de 2 opérations complémentaires : les écoles primaires et les Conseils municipaux des enfants/jeunes
- Le soutien aux voyages mémoriels (300 en 2025)

D - Concernant les partenariats

- L'ouverture de la Maison Régionale de la Mémoire
- La création du guide des associations mémorielles de 1939-1945 après celui de 1914-1918

E – Enfin, la communication

- La newsletter (100 000 abonnés en décembre)
- La presse locale et régionale (1350 articles)
- Les podcasts
- Les réseaux sociaux

Rien ne serait possible sans la formidable mobilisation des bénévoles du Souvenir Français (75 000 adhérents), sans la mobilisation des équipes du Siège, et sans la force du Conseil d'administration.